

## Arrivées et départs au service de garde...Marche à suivre !

Le service de garde ouvre ses portes à 6h45 et ferme à 18h.

### TRIVENT 1 :

#### MATIN

**Dès 6h45** l'entrée se fait par la porte 14 (rue du Couvent).

Après avoir immobilisé votre véhicule dans la rue devant la porte 14, votre enfant **descend seul** par le côté passager et **entre seul** par cette même porte où une éducatrice l'accueille et le dirige à l'endroit approprié.

**Dès 7h45 : ATTENTION !** Les enfants se rendent directement sur la cour arrière de l'école en passant par le côté de l'école où une surveillance est effectuée jusqu'au début des classes, soit 7h53.

**Après 7h53 :** Début des classes. Vous entrez par le secrétariat afin que la secrétaire note son arrivée.

**Si vous devez sortir de votre véhicule ou si vous désirez entrer avec votre enfant, vous devez OBLIGATOIREMENT vous garer dans le stationnement municipal et accompagner votre enfant afin de ne pas ralentir le fonctionnement du débarcadère du matin.**

#### PM

Les départs s'effectuent toujours par la porte 1 (rue du Couvent, secrétariat)

**Avant 15h21 :** Vous devez sonner à la porte et vous présenter au bureau du service de garde situé à droite en entrant. Nous appellerons votre enfant après avoir vérifié votre identité. Vous attendez votre enfant **à l'intérieur** et quittez ensuite avec lui par la porte 2.

**Après 15h21 :** La porte 1 sera débarrée. L'éducatrice à l'accueil vérifiera votre identité. Vous attendez votre enfant **à l'intérieur** (que vous utilisiez Hop-Hop ou non) et quittez ensuite avec lui par la porte 2.

**À noter qu'aucun enfant ne sera appelé entre 15h21 et le départ des autobus** (soit quelques minutes plus tard) afin de s'assurer que les enfants soient bien rendus avec leur éducatrice avant de débiter le processus des départs.

Vous attendez votre enfant **à l'intérieur** et quittez ensuite avec lui par la porte 2.

## **TRIVENT 2 :**

### **MATIN**

**Dès 6h45** l'entrée se fait par la porte 1 (Entrée du secrétariat).

Après avoir immobilisé votre véhicule dans le débarcadère situé dans le stationnement du personnel à la porte 1, votre enfant **descend seul** par le côté passager et **entre seul** par cette même porte où une éducatrice l'accueille et le dirige à l'endroit approprié.

**Dès 7h45 ou lorsque les éducatrices sont dehors : ATTENTION !** Les enfants se rendent directement sur la cour arrière de l'école en passant par le côté de l'école où une surveillance est effectuée jusqu'au début des classes.

**Après 7h56** : Début des classes. Vous entrez par le secrétariat afin que la secrétaire note son arrivée.

**Si vous devez sortir de votre véhicule ou si vous désirez entrer avec votre enfant, vous devez OBLIGATOIREMENT vous garer dans le stationnement de la rue et accompagner votre enfant afin de ne pas ralentir le fonctionnement du débarcadère du matin.**

### **PM**

Les départs s'effectuent toujours par la porte 1 (Entrée du secrétariat).

**Avant 15h25** : Vous devez sonner au secrétariat et faire la demande à la secrétaire.

**Après 15h25** : La porte 1 sera débarrée. L'éducatrice à l'accueil vérifiera votre identité. Vous attendez votre enfant **à l'intérieur** (que vous utilisiez Hop-Hop ou non) et quittez ensuite avec lui.

**À noter qu'aucun enfant ne sera appelé entre 15h25 et le départ des autobus** (soit quelques minutes plus tard) afin de s'assurer que les enfants soient bien rendus avec leur éducatrice avant de débiter le processus des départs.